

Commune de BLÂMONT
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 janvier 2016 à 20h

PRÉSENTS : Guy JAMBOIS, Maire, Gilbert L'HOTE, Danielle VAILLANT, Jean-Marc VILLA, Adjoint, Yvette DUSSAUSSOIS, Ghislaine STOCARD, Francine SCHUMACKER, Blandine SALTZMANN, Xavier VUILLAUME, Jean Louis BONNET

ABSENTS EXCUSÉS : Régine VERLASSEN, Éric PIERSON, procuration à Gilbert L'HOTE

ABSENTS NON EXCUSÉS : Thierry MEURANT, Isabelle CHANE, Cédric ANDRIOT,

Ouverture de la séance à 20h00

- Désignation du Secrétaire de séance : Ghislaine STOCARD

1 - Approbation du compte-rendu du 1^{er} décembre 2015 :

Le Maire demande s'il y a des remarques. Aucune n'étant formulée, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, valide le compte rendu du 1^{er} décembre 2015.

2 – Demande d'autorisation d'ouverture d'un restaurant Kebab :

Le Maire fait lecture du courrier de Monsieur BAS, demandant l'avis du conseil municipal pour l'ouverture d'un restaurant kebab au 40 de la rue du 18 novembre

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis défavorable pour l'ouverture d'un restaurant Kebab au 40 de la rue du 18 novembre par 2 abstentions et 9 contre.

Les principales raisons sont les suivantes :

- L'accessibilité du bâtiment, pour les personnes à mobilité réduite n'est pas conforme aux normes
- L'offre dans ce domaine de commerce paraît suffisante sur Blâmont
- Une question est posée concernant le traitement des odeurs.

3 – Schéma de mutualisation intercommunal:

Les conseillers municipaux ont reçu le document sur le schéma intercommunal de mutualisation proposé par la Communauté de communes de la Vezouze, certains points posent question. Le conseil municipal ne souhaite pas se positionner avant de connaître les conclusions définitives du schéma territorial.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, demande le report de l'approbation du schéma de mutualisation après connaissance du schéma territorial.

4 – Création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pour une durée de deux semaines :

Le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pour une durée de 2 semaines à compter du Lundi 18 Janvier 2016. Cette proposition est consécutive au départ de Mme MOUGEL le 1^{er} Février 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents la création du poste.

5 – Modification d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe (passage à 35h00) :

Le Maire propose de passer le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe de 30 heures à 35 heures.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, la modification du poste de 30h à 35 h à compter du 8 février 2016. .

6 – Contrat de vacataire pendant deux mois (5h/semaine):

Le Maire propose un contrat de vacataire pendant 2 mois à raison de 5h/semaine, éventuellement reconductible, à compter du 1^{er} Février pour Madame Charlotte MOUGEL. Ce poste de vacataire est nécessaire pour former sa remplaçante.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, la création du poste de vacataire durant 5h/semaine pour une durée de deux mois éventuellement reconductible.

Communications et questions diverses :

- Invitations au repas choucroute de la paroisse et à l'AG du comité des fêtes.
- Cartes vœux reçues
- Repas des aînés le 24 janvier 2016 à 12h pour 70 convives
- Possibilité de supprimer le CCAS pour les communes de moins de 1500ha : Le Maire n'y est pas favorable.
- Comité consultatif zone de Loisirs : Création d'un Comité avec Monsieur le Maire, Gilbert L'HOTE, Jean- Marc VILLA, Jean-Louis BONNET, Francine SCHUMACKER, Jean-Luc STOCARD, Michel COLIN : Une visite sur site sera programmée un lundi pour faire des propositions afin de régler le problème de la circulation des voitures.
- Réunion avec l'ONF en forêt concernant l'entretien : dépressage sous forme de bois énergie. Une session de bois de chauffage peut être envisagée pour la bande restante où le dépressage ne peut être mécanisé
- Décoration de Noël : remerciements à tous les bénévoles : les pensionnaires du FAS et Messieurs. SONNTAG et LEYENDECKER .Retours positifs pour le sapin sur la place du Général de Gaulle et la structure devant la poste.
- Suite à la séance du Conseil Municipal du 24 Février 2015, aucune proposition de tarification pour les locations de salles n'a été faite. Le Maire invite les conseillers à y réfléchir.
- Camping : tarification à revoir avec le Cadre de Vie (tonneau)
- Information de la préfecture concernant les calamités agricoles : sécheresse
- Refacturation des heures aux différents syndicats : salaire réel du personnel majoré de 5 €/heure pour les frais administratifs et l'utilisation des différents matériels et outils appartenant à la commune.
- Investissement (voirie) oui : aspirateur à feuilles et ordures type « Glouton » (aspirateur automoteur).
- 3H SANTE : réunion avec M. DAR COURT , directeur de l'agence régionale de santé
4 principes à respecter :
 - Maintien de l'emploi
 - Pérennité des bâtiments
 - Masse critique par Etablissement en nombre de lits
 - Spécialisation de chaque établissement
- Ouverture des plis appel d'offre « Mission de maîtrise d'œuvre relative aux études du rétablissement de la continuité écologique dans la traversée de Blâmont (54) des rivières Vezouze et Voise » le Lundi 18 Janvier 2016 à 14h Salle du Conseil Municipal

Prochain conseil municipal : lundi 22 Février 2016 à 20h00

La séance est levée à 22h15

Le Maire,
Guy JAMBOIS